



MEILLEURS VŒUX 2026

4· **Entretien avec
Jean-Pierre Blazy**

14· **dossier budget 2026
un budget volontariste
et maîtrisé**

Une descente en rappel de haute voltige.

À l'occasion des Féeries gourmandes de Noël, Gonesse a vécu un moment aussi spectaculaire que féerique. Suspendu à ses cordes, le Père Noël a fait une entrée inoubliable en descendant en rappel depuis le toit de l'Hôtel de Ville, sous les yeux émerveillés d'un public nombreux.

Cette apparition de haute voltige, mêlant prouesse technique et magie de Noël, a retenu le souffle des petits comme des grands. Accueilli par de chaleureux applaudissements, le Père Noël a ensuite pris le temps d'aller à la rencontre des enfants pour une généreuse distribution de chocolats, déclenchant sourires et acclamations.

Un temps fort emblématique des Féeries gourmandes, qui restera gravé dans les souvenirs de cette édition 2025.



Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens

En ce début d'année 2026, je veux tout d'abord vous adresser mes vœux les plus chaleureux de santé, de sérénité et de réussite. Le mois de janvier est un temps de bilan. Et quel chemin parcouru depuis 2020. Nous avons traversé des crises inédites : la pandémie, des tensions sociales profondes qui fragilisent encore trop de nos concitoyens. Dans ces moments éprouvants, la Ville a été au rendez-vous. Protéger Gonesse, protéger ses habitants, protéger les plus vulnérables : telle a été, et demeure jusqu'au bout, ma première responsabilité.

Dans le même temps, les choix budgétaires nationaux récents — qu'il s'agisse du budget de la Sécurité sociale ou des orientations imposées aux collectivités — font peser des contraintes toujours plus fortes sur les communes qui doivent compenser, soutenir et protéger, parce que nous sommes la dernière ligne de proximité. Et, comme toujours, nous serons au rendez-vous. Quand le Gouvernement casse, les communes réparent. Quand le pouvoir se divise, les communes rassemblent.

Ces six dernières années ont aussi été celles d'une transformation profonde de Gonesse, guidée par une conviction forte : une ville doit se construire sans relâche pour préparer l'avenir de sa jeunesse. Nous avons investi dans nos écoles, modernisé nos quartiers, développé de nouveaux équipements sportifs et culturels, soutenu l'économie locale et amélioré le cadre de vie. Nous avons renforcé la solidarité, accompagné les plus fragiles et soutenu nos associations, qui jouent un rôle essentiel dans la cohésion de notre ville. Nous avons également souhaité faire de Gonesse une ville fédératrice et ouverte, où l'on se retrouve, où l'on partage, où l'on se reconnaît.

Au moment d'ouvrir cette nouvelle année, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre confiance, votre engagement et votre courage. C'est ensemble que nous avons pu accomplir tout cela. Je vous donne rendez-vous **le lundi 12 janvier à 19h00, au gymnase Jesse Owens**, pour la cérémonie des vœux à la population.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Fidèlement. 

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



La prochaine séance publique
du Conseil municipal aura lieu le

LUNDI 9 FÉVRIER

À 19H00 EN SALLE DU CONSEIL

Vous pourrez assister en présentiel aux débats et les retrouver en ligne dès le lendemain sur le site de la Ville

WWW.VILLE-GONESSE.FR
rubrique Ma Ville/Les Conseils municipaux

Le Gonessien #314 - Imprimé à 12 000 exemplaires -
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy - **Directrice de la communication :** Karine Gautreau - **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Sébastien Lantrade - **Maquette :** Nicolas Gommiez - Fiona Leterrier - **Photos :** Ville de Gonesse - **Photogravure et imprimerie :** Public Imprim - **Administration :** Service communication, 5 rue Furmanek BP 10060 95503 Gonesse Cedex - **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication) - **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

SOMMAIRE

4· entretien

| Entretien avec Jean-Pierre Blazy

7· retour sur

10· portrait

| « J'ai voulu que mon film parle et qu'il touche » : entretien avec Sam Mirshahi

11· jeunesse

| Nouvelle promotion au Service Civique Jeunes Municipal : bravo à nos jeunes engagés !

12· handicap

| Atelier du Groupe Relais et permanence juridique à la MDH Marc Sangnier

13· travaux

| La piscine et le gymnase de la Fauconnière enfin ouverts !

14· dossier budget 2026

| Budget primitif 2026 : un budget volontariste et maîtrisé

18· démocratie citoyenne

| Café Citoyen : Thomas Huchon face aux *Fake News*

19· commerce

| Mes Envies Cosy a ouvert ses portes place du Général De Gaulle

20· séniors

| Les colis solidaires de Noël : la solidarité au cœur des fêtes

21· hommage

| Le parc de la Patte d'Oie porte désormais le nom de Antoinette et Gérard Grégoire

22· environnement

| TriMobile : mobilisation et perspectives 27 distributeurs de sacs à déjections canines

23· sécurité

| Aide à l'acquisition d'un système d'alarme anti-intrusion

24· associations

| Le nouveau bureau du Conseil Local de la Vie Associative

25· infos pratiques

26· sortir

29· menus

30· tribunes

27 avril 2025,
commémoration de
la Journée nationale du
souvenir des victimes et
héros de la déportation

Entretien avec Jean-Pierre Blazy

Le budget de la ville a été voté le 15 décembre dernier, c'est inhabituel, pourquoi ?

La France n'a pas encore de budget mais la ville de Gonnesse a voté le sien le 15 décembre dernier. Nous avons pu le faire dans une situation nationale très difficile pour les collectivités locales marquée par l'affaiblissement aggravé de l'autonomie financière en raison des réformes successives de l'État (la taxe d'habitation a été supprimée) et des ponctions imposées sur les finances locales. En même temps l'État réduit les dotations et les compensations versées. Les communes ne peuvent pas être ni la variable d'ajustement du budget de l'État, ni son banquier.



Jean-Pierre Blazy lors de son élection en 1995



Le vote pour la première fois avant la fin de l'année comme cela se fait déjà dans un certain nombre de communes permet pour les services de la ville d'être pleinement au travail dès le 1er janvier et aux associations par exemple de pouvoir bénéficier plus rapidement des subventions communales. Puisque ce vote ne peut prendre en compte le résultat de clôture du budget 2025, les opérations comptables n'étant pas encore achevées, la nouvelle équipe municipale pourra le faire au cours du printemps prochain et également procéder aux ajustements souhaités et nécessaires.

En fin de mandat parce que nous avons toujours voulu refuser de nous laisser entraîner dans la spirale du désinvestissement contraire à nos engagements, il était indispensable de budgétier et de financer les projets programmés majeurs comme la salle Jacques Brel et l'école Albert Camus.

Vous avez décidé de ne pas vous représenter à la prochaine élection municipale, ce n'était pas forcément attendu ?

Comme je l'ai indiqué dans mon message à la population, j'ai pris une décision réfléchie depuis un certain temps, certes une décision difficile à prendre. Bien évidemment les témoignages d'amitié et de sympathie de nombreux Gonessiens dans tous les quartiers, dans toutes les catégories et les âges de la population m'obligent, ce sont des liens forts et humains. Être maire ce n'est pas uniquement un

titre, une fonction, un fauteuil, une ambition, il faut assurer sa mission avec passion pour sa ville, il faut aussi le faire avec sensibilité dans la proximité avec les gens. Tout cela au fil du temps qui a passé a créé pour moi un profond attachement.

Je suis né à Gonesse dans une famille établie ici depuis plusieurs générations, une famille modeste, mon père était ouvrier menuisier et ma mère aide-soignante à l'hôpital. Élève gonessien jusqu'au collège, j'ai pu devenir enseignant grâce à ce qu'on a pu appeler le mérite républicain du concours et du financement des études dans les écoles normales de Versailles et d'Auteuil. J'ai enseigné surtout l'histoire-géographie au collège la Madeleine aujourd'hui disparu puis au lycée Léonard de Vinci à Saint-Witz. Comme d'autres jeunes gonessiens aujourd'hui j'ai grandi ici. J'ai eu la chance de travailler ici. J'ai fondé une famille. Je me suis engagé dans la vie militante au parti socialiste dont le beau slogan alors était *Changer la vie*. J'ai été élu pour la première fois au conseil municipal en 1983. Ce sont bientôt près de 43 années consacrées à Gonesse et à ses habitants.

Lors des voeux 2025, il y a un an, vous aviez annoncé un programme et des objectifs à atteindre d'ici la fin de la décennie ?

J'ai effectivement présenté les projets engagés ou devant aboutir dans ce que j'ai appelé le cycle 2025-2028, enjambant la fin du mandat en cours et le début de celui qui commencera en mars prochain. J'ai alors rappelé et présenté des projets qui devront être réalisés dans la deuxième moitié de la décennie, encore en travaux ou non commencés en raison des obstacles rencontrés. En tout premier lieu la fin du chantier de la construction de la ligne 17 pour laquelle nous nous sommes tant battus ou encore le début du chantier de la salle Jacques Brel comme celui du futur musée d'histoire et de société consacré à l'éducation et à la santé. Certains ont alors interprété cette présentation comme une annonce d'une nouvelle candidature en 2026. Je réfléchissais déjà à la possibilité de ne pas me représenter. Mais un maire en exercice se doit d'abord d'exercer sa fonction jusqu'à la fin du mandat qui lui a été confié par les électeurs, gérer le quotidien, assurer le bon fonctionnement des services à la population,



Journée de sensibilisation à la santé mentale des jeunes au cinéma Jacques Prévert, le 19 décembre 2025



Inauguration du terrain de sport à Saint-Blin, le 14 octobre 2023

assurer la mise en œuvre de nouvelles actions pour les Gonessiens, définir et faire avancer les projets et les réalisations. Il doit également veiller à la cohésion de l'équipe municipale avec l'autorité nécessaire pour assurer le bon accomplissement de ce que nous devons aux Gonessiens.

Quels souhaits adressez-vous aux Gonessiens au moment où vous allez quitter vos fonctions ?

En premier lieu comme de nombreux citoyens, je m'inquiète de la situation de notre pays, de l'Europe et des menaces d'un monde devenu plus dangereux. Le mandat qui se termine a commencé avec l'épidémie mondiale de Covid-19, épreuve douloureuse et en même temps marqué par l'élan de solidarité dont les Gonessiens ont su faire preuve. Puis la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques et sociales avec la période d'inflation qui a suivi, depuis deux ans après l'attentat du Hamas et la riposte israélienne, la guerre dans la bande de Gaza.

En France la crise politique et démocratique est le résultat d'une politique économique et sociale ultra libérale suivie depuis bientôt dix ans, la même suivie dans la majeure partie des États de l'Union Européenne, qui

creuse les inégalités sociales et fiscales entre la minorité riche qui s'enrichit toujours plus et la majorité des classes moyennes et pauvres à qui on demande toujours plus de sacrifices en remettant en cause les acquis sociaux (services publics d'éducation et de santé, difficultés des jeunes pour la formation et l'emploi, retraites...).

Face à cela, les communes sont un véritable amortisseur économique, social et démocratique. Cette situation peut durer encore et s'aggraver dans la perspective des élections nationales de 2027.

Gonesse a d'abord la richesse de sa jeunesse. J'ai rencontré des jeunes qui réfléchissent, qui s'engagent, qui veulent agir. C'est un espoir. Mais notre ville est sur un territoire marqué par la force des inégalités territoriales. Gonesse ne manque cependant pas d'atouts à valoriser comme ses espaces verts et ses équipements scolaires, sportifs et culturels. La commune subit aussi de fortes contraintes territoriales et environnementales qui ne sont pas sans conséquences sanitaires et sociales. Développer les atouts et réduire les contraintes, ne pas se résigner à la fatalité de la spirale de la dégradation urbaine et de la paupérisation sociale. Tel doit être toujours l'objectif à suivre avec détermination afin de tirer la ville vers le haut. **G**

TÉLÉTHON

**Quelle belle édition du Téléthon 2025 !**

Un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés tout au long de ces journées : bénévoles, associations, partenaires, habitants, l'atelier santé ville, le CCAS, la direction des sports, la vie associative. Défis, animations, rencontres et un magnifique duo de viole de gambe et flûte à bec donné par l'association Cadenza... Grâce à vous, cette édition 2025 a été un véritable succès. Gonesse a encore montré qu'elle savait se rassembler pour une grande cause. 

CULTURE

**Une après-midi-soirée enchantée pour « Petites Formes » à Gonesse.**

En décembre, la médiathèque de Coulanges, la Maison des Arts et la Fabrique du Musée se sont transformées en salles de spectacle, galeries improvisées ou coulisses de spectacles grâce à l'événement « Petites Formes ». Le principe ? Une déambulation artistique entre plusieurs lieux emblématiques de la ville. 

Baromètre des nuisances aériennes

/// NOVEMBRE 2025

Nombre de fois que des avions ont dépassé les 65 dB par jour en moyenne*



Le jour de 6h à 22h

309 vols à plus de 65 dB



La nuit de 22h à 6h

41 vols à plus de 65 dB



Quatre jours de magie au cœur de Gonesse

Pendant quatre jours, le centre-ville de Gonesse s'est transformé en un véritable écrin féerique, offrant aux visiteurs une parenthèse enchantée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la magie de Noël.
(Photos : Pierre Pineau)

Fééries gourmandes de Noël

place et parc de l'hôtel de ville



Une patinoire en plein air très appréciée

Indétrônable rendez-vous depuis plusieurs années, la patinoire en plein air a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Familles, adolescents, débutants comme patineurs confirmés se sont succédé sur la glace dans une ambiance festive et chaleureuse, rythmée par les rires et la musique.

Une nouveauté spectaculaire : la boîte aux lettres en escalade

Grande nouveauté de cette édition, la boîte aux lettres en escalade a fait sensation auprès des plus jeunes. Les enfants ont relevé avec enthousiasme ce défi ludique, grimpant fièrement pour déposer leur lettre au Père Noël, mêlant aventure, amusement et magie.



Un jardin féerique propice à l'émerveillement

Véritable invitation au rêve, le jardin féerique a transporté les visiteurs dans un univers enchanteur fait de lumières délicates, de décors soignés et d'une ambiance hivernale poétique. Un lieu très prisé pour les photos souvenirs et les moments de contemplation.



La maison du Père Noël, un passage incontournable

La maison du Père Noël n'a pas désempli tout au long de l'événement. Accueillant avec patience et bienveillance, le Père Noël a reçu des centaines d'enfants venus lui confier leurs souhaits, offrant à chacun un moment privilégié et inoubliable.

18 chalets associatifs et artisanaux au rendez-vous

Les chalets ont connu une belle affluence durant toute la manifestation. Créations artisanales, gourmandises, décorations de fête et initiatives associatives ont permis aux visiteurs de préparer leurs cadeaux tout en soutenant les acteurs locaux et l'économie de proximité.



2 food trucks pour réchauffer les gourmands

Les deux food trucks présents ont largement contribué à l'ambiance conviviale des Féeries gourmandes. Spécialités sucrées et salées ont régaler petits et grands, offrant une pause gourmande bienvenue, notamment en fin de journée.



Une forte mobilisation autour des boîtes de Noël solidaires

Enfin, la mobilisation des habitants autour des boîtes de Noël solidaires a été remarquable. De nombreux dons – cadeaux, douceurs et produits de première nécessité – ont été collectés au profit des plus fragiles, illustrant une fois encore l'esprit de solidarité qui anime Gonesse pendant les fêtes.

« J'ai voulu que mon film parle et qu'il touche » : entretien avec Sam Mirshahi

Entretien avec Sam Mirshahi, réalisateur du court-métrage primé "Sabotage"

Peux-tu nous dire ce que ça fait, aujourd'hui, d'être lauréat du prix du public de la 10^e édition du Festival de Gonesse ?

C'est une grande joie. Savoir que des spectateurs ont choisi « Sabotage » comme leur film préféré, ça donne une valeur particulière au projet — ce n'est plus seulement un film, c'est le film du public et je voulais qu'il parle aux spectateurs. Je voulais faire passer le message du danger de l'addiction aux drogues.

Comment est né « Sabotage » — qu'est-ce qui t'a donné envie de le faire ?

L'idée m'est venue d'un sentiment d'urgence : j'avais envie de raconter quelque chose d'authentique, de brut, de réel. Je voulais que les images, les réactions, l'émotion parlent du piège de l'addiction. « Sabotage », c'est un film construit autour d'un besoin de vérité — de donner corps à des pensées, des doutes, des blessures — et de les partager.

Quel message voulais-tu transmettre à travers ce court-métrage ?

Je voulais surtout toucher, faire réagir, amener à réfléchir. Que ceux qui regardent se reconnaissent ou s'interrogent. Pour moi, le cinéma, comme les autres formes d'art que je pratique, comme la sculpture, a ce pouvoir : ouvrir des fenêtres, donner une voix à ce qu'on porte en soi.



Comment as-tu vécu la projection et l'annonce du prix ?

C'était intense. Voir son film projeté dans la salle du cinéma Jacques Prévert, devant d'autres jeunes, des familles, des amis, des inconnus — c'est un moment unique. Et quand le public a voté, qu'il a choisi « Sabotage », ce n'était pas vraiment une surprise mais en tout cas une fierté et une gratitude immense. Ça donne envie de continuer, de créer d'autres histoires.

Quelles sont tes envies pour l'avenir ?

Je veux continuer à faire des films — raconter des histoires, explorer des univers, interroger, émouvoir. Peut-être aller plus loin, tenter un format plus long, ou travailler avec d'autres jeunes, collectifs, amis, pour donner vie à d'autres idées. En tout cas, ce prix me donne une impulsion forte : je ne veux pas que ce soit un aboutissement, mais un point de départ.

> Avec "Sabotage", Sam Mirshahi prouve que le cinéma des jeunes, lorsqu'il est sincère et audacieux, peut toucher et fédérer.
Le prix du jury a été décerné à "Retour aux sources" de Farah Derdare, Shanyce Sera et Zeinabou Camara et le prix coup de cœur du jury à "Mukuku" de Julia Afi Tuleki. Bravo à eux tous ! L'ensemble des films sélectionnés est visible sur la chaîne YouTube de la Ville. ➔



Nouvelle promotion au Service Civique Jeunes Municipal : bravo à nos jeunes engagés !

Chaque année, la ville de Gonesse donne leur chance aux jeunes avec le dispositif « Service Civique Jeunes Municipal » (SCJM). Lancé en 2008, il permet aux jeunes Gonessiens de 16 à 25 ans de donner du sens à leur parcours, d'acquérir des compétences utiles et de participer concrètement à la vie locale.

Concrètement, chaque volontaire suit une formation citoyenne d'environ 50 heures portant sur les valeurs de la République, la laïcité, la lutte contre les discriminations, la démocratie, le développement durable.

Ensuite, la mission d'engagement (environ 100 à 150 heures) est réalisée dans un service municipal ou une association locale.

À l'issue de cette période, les jeunes bénéficient d'une bourse (habituellement autour de 800€) qui leur permet de financer un projet personnel (permis de conduire, études, BAFA...).

Grâce à cette initiative, la municipalité souhaite favoriser les rencontres entre jeunes de différents quartiers, promouvoir le vivre-ensemble, tout en valorisant l'engagement citoyen.

Annonce de la nouvelle promotion

La ville est heureuse d'annoncer que la quarantième promotion du Service Civique Jeunes Municipal vient d'être constituée. Parmi de nombreux candidats fortement motivés, un groupe de vingt jeunes volontaires s'est engagé pour les prochains mois au service de la collectivité.

Ces jeunes vont d'ores et déjà participer à des missions diverses : soutien scolaire, animation, accompagnement, sensibilisation, actions environnementales ou de solidarité... En parallèle, ils bénéficieront de la formation citoyenne indispensable pour nourrir leur réflexion et leur engagement.

Nous tenons à féliciter chaleureusement l'ensemble des jeunes retenus ! Votre investissement va non seulement servir le territoire de Gonesse mais aussi enrichir votre propre parcours. Merci pour votre motivation, votre esprit d'équipe, votre curiosité et votre volonté d'agir.

> Pour contacter le service : Ville de Gonesse - Service Civique Jeunes Municipal / Coordination : Pôle Jeunesse Solidarité / Contact : 01 34 45 10 63 G



Visite de la piscine en présence de l'architecte Nicolas Balmy, le 22 décembre 2025



Atelier du Groupe Relais et Permanence juridique à la MDH Marc Sangnier

La ville de Gonesse continue de soutenir ses habitants grâce à des initiatives locales permettant de créer du lien, de partager des informations utiles et de faciliter l'accès aux droits. Deux rendez-vous sont à noter dès ce début d'année à la Maison des Habitants Marc Sangnier.

Atelier du Groupe Relais Mercredi 15 janvier

Le Groupe Relais de Gonesse propose un atelier convivial destiné à tous les habitants intéressés par les échanges de proximité et le partage d'expériences. Ces rencontres permettent aux participants de mieux se connaître, de tisser des liens et de bénéficier de conseils et d'informations pratiques sur la vie quotidienne et le soutien aux personnes en situation de handicap.

- **Quand ?** Mercredi 15 janvier, de 14h à 17h
- **Où ?** Maison des Habitants Marc Sangnier
- **Public :** Ouvert à tous, inscription souhaitée mais pas obligatoire
- **Participation :** Gratuite

Au programme : discussions thématiques, ateliers pratiques et moments d'échange pour mieux comprendre les dispositifs d'accompagnement disponibles à Gonesse et dans le Val-d'Oise. C'est l'occasion idéale de rencontrer d'autres habitants, de poser vos questions et de partager vos idées dans un cadre bienveillant.

Permanence juridique - Mercredi 31 janvier

La prochaine permanence juridique se tiendra également à la MDH Marc Sangnier. Ce service gratuit permet aux habitants de bénéficier de conseils personnalisés d'avocats et de juristes sur diverses problématiques : droit de la famille, droit social, démarches administratives, litiges, etc. Ces permanences sont confidentielles et accessibles à tous, sans condition de ressources.

- **Quand ?** Mercredi 31 janvier, de 14h à 16h
- **Où ?** Maison des Habitants Marc Sangnier
- **Prise de rendez-vous :** Conseillée au 01 77 80 92 92
- **Participation :** Gratuite

Ces rendez-vous sont essentiels pour permettre aux habitants d'accéder à des informations juridiques fiables et d'être accompagnés dans leurs démarches. Les bénévoles et professionnels présents répondent à vos questions, vous orientent et vous aident à faire valoir vos droits.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'Agence civile **au 01 77 80 92 92 ou consulter le site de la ville de Gonesse.**

> **Ne manquez pas ces rendez-vous : ils sont l'occasion de créer du lien, de s'informer et de renforcer votre connaissance de vos droits et des ressources locales.** ➔



La piscine et le gymnase de la Fauconnière enfin ouverts !

Après près de deux années de retard, les chantiers de la piscine et du gymnase de la Fauconnière arrivent enfin à leur terme. Une ouverture très attendue par les habitants, désormais programmée début janvier pour la piscine et à la fin du mois de janvier pour le gymnase.

Répartis en deux bâtiments distincts, ces équipements sportifs ouvrent leurs portes après une longue période de travaux marquée par de nombreux contretemps. Les retards successifs trouvent leur origine dans une série d'événements ayant fortement perturbé le déroulement du chantier.

Fin 2023, la société ALRIC, en charge de la première phase des travaux, a été placée en liquidation judiciaire, entraînant un arrêt total du chantier pendant plus de six mois. La reprise n'a pu intervenir qu'après l'attribution du marché à l'entreprise INOV Constructions.

Une seconde interruption est survenue entre janvier et mars 2025, lors de la phase d'aménagement intérieur (pose des cloisons, revêtements de sols, peintures...), à la suite de la défaillance de la société OXIUM, chargée de ces travaux. Alors que la livraison de la piscine était initialement prévue en avril et celle du gymnase en mai, l'avancement du chantier n'atteignait pas 20 % au 31 mars. La Ville a alors engagé une procédure de résiliation du contrat, assortie de pénalités financières.

La poursuite et l'achèvement des travaux ont été confiés à trois entreprises : INOV Constructions, BAILLE et SEVA Piscine, permettant une reprise efficace du chantier et son aboutissement.



Au total, ce sont près de deux années de retard, liées à la faillite d'une entreprise et à la défaillance professionnelle d'une autre, qui ont repoussé l'ouverture de ces équipements structurants. Après de longs mois d'attente, les habitants peuvent désormais profiter pleinement de la piscine et du gymnase dès le début de l'année 2026.

L'ancien complexe sportif se compose aujourd'hui de deux bâtiments distincts, reliés par un mail de circulation piétonne ouvert au public. Le parking, agrandi et réaménagé, offre désormais 77 places de stationnement accessibles aux usagers des équipements sportifs comme aux riverains du quartier.

> Après de nombreux rebondissements, ce chantier aussi attendu que mouvementé trouve enfin son dénouement. La municipalité tourne ainsi la page et se réjouit de pouvoir mettre ces équipements modernes et fonctionnels au service des Gonnessiens. G

Budget primitif 2026 : un budget volontariste et maîtrisé

Le budget primitif 2026 de la Ville de Gonesse s'inscrit dans un contexte exceptionnellement contraint, à la fois sur les plans international, national et local. Le mandat municipal qui s'achève aura été marqué par une succession de crises inédites, ayant durablement bouleversé les équilibres économiques, sociaux et financiers des collectivités territoriales.

Un contexte international et national sous fortes contraintes

Les premières années du mandat ont été profondément impactées par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19. Confinements successifs, ralentissement de l'activité économique et nécessité d'assurer la continuité des services publics essentiels ont lourdement pesé sur les finances communales. Les collectivités ont dû engager des dépenses nouvelles, souvent urgentes, tout en faisant face à une baisse de certaines recettes.

À peine cette crise amorçait-elle sa sortie qu'une nouvelle période de tensions s'est installée, marquée par une inflation durable, notamment sur les prix de l'énergie. L'augmentation spectaculaire des coûts de l'électricité, du gaz et des carburants a touché de plein fouet les ménages, mais aussi les collectivités, dont les charges de fonctionnement se sont accrues de manière significative.

À partir de 2022, la guerre en Ukraine est venue aggraver cette situation. Elle a entraîné une flambée des prix, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et une remontée rapide des taux d'intérêt, sous l'effet des politiques monétaires restrictives des banques centrales. Cette hausse des taux a renchéri le coût de l'emprunt, réduisant mécaniquement les capacités d'investissement des collectivités locales.

Dans le même temps, le conflit israélo-palestinien a renforcé un climat international instable, tandis que la zone euro restait confrontée à une inflation persistante. En France, cette situation a été amplifiée par une instabilité politique et une faible visibilité budgétaire, notamment concernant les lois de finances successives. Les collectivités ont ainsi dû élaborer leurs budgets dans un contexte d'incertitudes majeures, marqué par la baisse de leur autonomie financière, la suppression de leviers fiscaux historiques comme la taxe d'habitation, et la diminution progressive de certaines dotations de l'État.

C'est dans ce cadre exigeant que le Conseil municipal de Gonesse a adopté, en décembre, le budget primitif 2026 à la majorité.

**Un budget qui constitue
un acte politique fort :
celui de poursuivre l'action
municipale sans céder à la
logique du désinvestissement.**

Assurer le service public et préparer l'avenir

Le budget primitif 2026 s'élève à 78 471 253,04 euros.

Il est structuré autour de deux sections distinctes – fonctionnement et investissement – et voté à l'équilibre, traduisant une gestion financière rigoureuse.

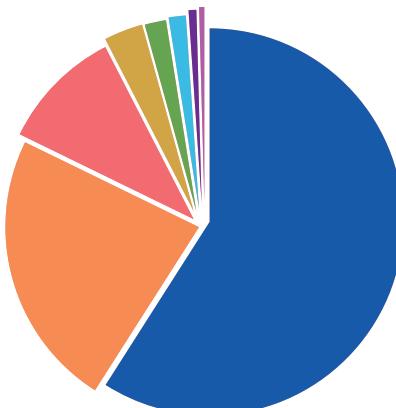
La section de fonctionnement

Équilibrée à **55 357 455 euros**, la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. La masse salariale en constitue le principal poste : près de **60 % du budget de fonctionnement** est consacré aux charges de personnel. Ce choix assumé reflète la volonté de la municipalité de préserver la qualité et la continuité du service public local, dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la petite enfance, la solidarité, la culture, le sport ou encore la tranquillité publique.

Les charges à caractère général intègrent les dépenses liées à l'énergie, à l'entretien du patrimoine communal, à la propreté urbaine, aux assurances et à la maintenance des équipements. Malgré un contexte inflationniste durable, la Ville poursuit un effort constant de maîtrise de ces dépenses, rendu possible notamment par des investissements réalisés ces dernières années en matière d'efficacité énergétique.

Les principales dépenses de fonctionnement en 2026

Charges salariales	32 678 050,00 €
Charges à caractère général (fluides, fournitures, entretien de bâtiments...)	12 841 861,42 €
Autres charges de gestion	5 660 485,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800 000,00 €



Charges financières	987 058,58 €
Virement à la section d'investissement	790 000,00 €
Atténuations de produits	360 000,00 €
Charges exceptionnelles et dotations aux provisions	240 000,00 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

55 357 455 €

La section d'investissement

D'un montant de **23 113 798,04 euros**, La section d'investissement constitue le cœur stratégique du budget 2026. Elle traduit la volonté de la municipalité de tenir ses engagements de mandat et de poursuivre la transformation du territoire.

Ces investissements répondent à des enjeux multiples : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, attractivité du territoire et équité entre les quartiers.**

Ils s'accompagnent d'investissements courants indispensables à l'entretien du patrimoine communal, afin d'éviter des coûts plus lourds à long terme (2 000 000 euros).

Parmi les opérations majeures figurent notamment :

- la réhabilitation de la **salle Jacques Brel**, projet culturel structurant,
- l'extension et la modernisation de l'école élémentaire **Albert Camus**,
- l'extension de l'école maternelle **Maurice Genevoix**,
- la construction d'un nouveau **Centre technique municipal**,
- la poursuite d'un programme ambitieux de rénovation de l'éclairage public,
- la poursuite des travaux sur le **patrimoine communal**, dont l'église et les équipements de proximité.



Projet extérieur de la salle Jacques Brel



Projet intérieur de la salle Jacques Brel



Opération de renouvellement urbain rue du Général Leclerc



Projet de réhabilitation et extension de l'école Albert Camus

Un équilibre préservé malgré la fragilisation des finances locales

Les recettes du budget primitif 2026 reposent sur des hypothèses prudentes. La section de fonctionnement est principalement financée par la fiscalité locale, les dotations et subventions, ainsi que les produits des services municipaux.

La Ville de Gonesse a fait le choix politique fort de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour la dixième année consécutive.**

Cette décision vise à protéger le pouvoir d'achat des Gonessiens dans un contexte économique déjà contraint pour de nombreux ménages. Les recettes fiscales évoluent uniquement sous l'effet de la revalorisation des bases, liée à l'inflation et décidée par la loi de finances actuellement non adoptée.

Les dotations de l'État, telles que la Dotation globale de fonctionnement ou le Fonds vert, poursuivent quant à elles leur tendance à la baisse. Cette diminution est partiellement compensée par la Dotation de solidarité urbaine, reflet des mécanismes de péréquation en faveur des communes populaires. Elle confirme néanmoins la fragilisation progressive de l'autonomie financière des collectivités locales.

En matière d'investissement, les recettes reposent sur un équilibre entre subventions des partenaires institutionnels (État, Région, Département, intercommunalité), fonds de compensation de la TVA, produits de cessions patrimoniales et recours à l'emprunt. Ce montage financier permet de limiter la pression sur le budget communal tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu.

Investir sans augmenter les impôts : un recours maîtrisé à l'emprunt

Dans un contexte de fortes contraintes financières, la capacité à investir demeure un enjeu central.

Il convient de rappeler que **près de 60 % de l'investissement public en France est porté par les collectivités territoriales.**

Renoncer à l'investissement local aurait des conséquences lourdes : vieillissement des équipements, dégradation du cadre de vie, ralentissement de la transition écologique et affaiblissement du tissu économique local.

À Gonesse, la municipalité a fait le choix clair d'éviter cette spirale du désinvestissement. Pour investir sans augmenter les impôts communaux, elle s'appuie sur un **recours raisonné à l'emprunt**. Le budget primitif 2026 prévoit ainsi un emprunt d'équilibre de **6 306 000 euros**, qui sera ajusté lors de l'affectation du résultat 2025.

Ce recours à l'emprunt reste maîtrisé : la capacité de désendettement de la commune demeure très satisfaisante, **avec 4 653 085 euros par an**, traduisant une situation financière saine et une capacité de remboursement solide. L'endettement est ici conçu non comme une charge subie, mais comme un outil au service des générations actuelles et futures, permettant de financer des équipements durables au bénéfice de tous.

En refusant d'augmenter la fiscalité locale tout en poursuivant un programme d'investissement ambitieux, **la Ville de Gonesse affirme une ligne politique claire : préserver le pouvoir d'achat, garantir un haut niveau de service public et préparer l'avenir.**

> **Le budget primitif 2026 s'impose ainsi comme un budget de responsabilité, de résistance et de projection, fidèle aux engagements pris devant les Gonessiens. ➤**



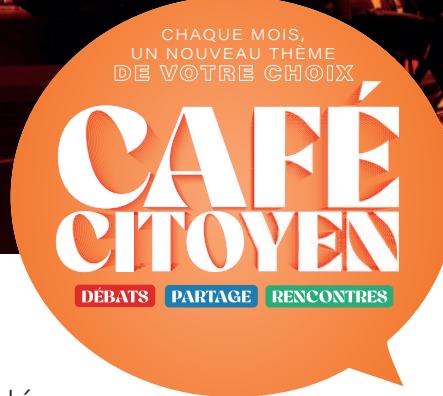
Café Citoyen : Thomas Huchon face aux Fake News

Le Café Citoyen du 11 décembre a rassemblé une vingtaine d'habitants autour d'un thème à la fois actuel et essentiel : *les fake news*.

Pour cette séance de fin d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Thomas Huchon, journaliste, auteur et réalisateur (le reportage « Comment Trump a manipulé l'Amérique » ou le livre « Anti fake news : Le livre indispensable pour démêler le vrai du faux »). Sa venue a largement contribué à la qualité des échanges, tant par la clarté de ses explications que par sa capacité à rendre accessibles des mécanismes souvent complexes.

Durant près de deux heures, Thomas Huchon a proposé une exploration vivante des ressorts de la désinformation : comment elle naît, pourquoi elle se propage si facilement, comment les plateformes numériques la diffusent et, surtout, comment chacun peut développer les bons réflexes pour la repérer. À travers des vidéos, des exemples concrets et des temps d'échange, il a invité le public à questionner ses sources, à croiser les informations et à comprendre les ressorts psychologiques qui rendent les fausses informations si séduisantes.

Les participants ont également pu débattre des enjeux citoyens liés aux *fake news* : l'impact sur le débat public, les effets sur la cohésion sociale, ou encore les stratégies de prévention à mettre en place auprès des jeunes et des familles. La séance a été particulièrement interactive, chacun ayant eu la possibilité de s'exprimer, de poser des ques-



tions ou de partager ses propres expériences de confrontation à la désinformation.

À la fin de la rencontre, Thomas Huchon a pris un moment pour dédicacer ses ouvrages, échangeant individuellement avec les habitants. Un temps apprécié pour la proximité, l'écoute et la convivialité qui caractérisent l'esprit des Cafés Citoyens.

Le thème du prochain Café Citoyen,
**qui se tiendra le 16 janvier 2026
à 19h au tiers-lieu "le Télégraff"**
concernera les **rapports police - population** et aura comme thème :
« comprendre les rôles et améliorer le dialogue ».

> Rendez-vous donc en janvier pour une nouvelle séance ouverte, participative et toujours tournée vers la compréhension et l'action citoyenne. ➤



Mes Envies Cosy a ouvert ses portes place du Général De Gaulle

La boutique Mes Envies Cosy, portée par Jeanne-Sylvie Roussin, a officiellement ouvert ses portes au 2, place du Général de Gaulle à Gonesse. Ce nouvel espace chaleureux invite les habitants à découvrir un univers dédié à la bougie artisanale, où le fait main, l'esthétique et l'engagement environnemental occupent une place centrale.

Passionnée par le travail manuel, Jeanne-Sylvie Roussin conçoit ses bougies dans son atelier selon une démarche responsable et raisonnée. Les créations sont réalisées à partir de cire végétale sans paraffine, de parfums de Grasse, avec des mèches en coton ou en bois non traité, et des contenants recyclables ou réutilisables. La fabrication à la demande permet de limiter le gaspillage tout en garantissant des produits de grande qualité.

Pour se faire plaisir ou offrir, Mes Envies Cosy propose également des coffrets cadeaux, renouvelés au fil des saisons. La personnalisation fait partie intégrante de l'identité de la boutique : choix du parfum, du contenant, de la mèche, mais aussi possibilité d'inscrire un prénom ou un message, pour un cadeau unique et chargé de sens.

La boutique est à la fois un lieu de vente et un atelier de fabrication, où l'on peut découvrir bougies traditionnelles, diffuseurs à tiges, suspensions parfumées ou encore fondants parfumés,

ces petites cires sans mèche qui diffusent leur senteur une fois chauffées dans un brûle-parfum. Des produits artisanaux, raffinés et accessibles, pensés pour le quotidien comme pour les moments d'exception.



Mes Envies Cosy se veut aussi un lieu d'échange et de créativité. Un espace est dédié à l'organisation d'ateliers ouverts aux particuliers comme aux entreprises : fabrication de bougies, mais aussi ateliers créatifs variés (art-thérapie, résine, savon, chocolat...).

> Soutenu par la Ville de Gonesse, ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de redynamisation du centre-ville. En s'installant place du Général de Gaulle, Mes Envies Cosy apporte une touche lumineuse, créative et durable à l'espace public.

Suivez l'actualité de la boutique sur Instagram : @mes_envies_cosy



Les colis solidaires de Noël : la solidarité au cœur des fêtes

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville de Gonesse, dans une action commune du Centre communal d'action sociale (CCAS) et du service évènementiel, a renouvelé en 2025 l'opération des Colis solidaires de Noël, symbole de générosité et de partage.

Grâce à la mobilisation des habitants, des associations et des partenaires, de nombreux cadeaux ont été collectés lors des Féeries gourmandes de Noël au profit des familles et des enfants les plus fragiles de la commune.

Vos dons ont été remis aux bénéficiaires accompagnés par le CCAS et la Politique de Réussite Éducative (PRE), à l'occasion d'un goûter de Noël solidaire organisé le samedi 20 décembre 2025, de 14h à 18h, à la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit (MIDD).

> Au programme :
spectacle de magie, arrivée du Père Noël, distribution des cadeaux, ateliers créatifs et goûter festif, pour un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la solidarité. G





Le parc de la Patte d'Oie porte désormais le nom de Antoinette et Gérard Grégoire

Le mois dernier, Gonesse a rendu un bel hommage à deux figures qui ont profondément marqué la vie locale. Le parc de la Patte d'Oie s'appelle désormais le parc Gérard et Antoinette Grégoire.

Antoinette Grégoire, une femme engagée et tournée vers les autres

Institutrice de formation, elle a enseigné à l'école d'Orgemont avant de devenir directrice de l'école Adrien Théry, où elle a accompagné plusieurs générations d'enfants avec bienveillance et détermination.

Au-delà de sa carrière scolaire, Antoinette a été l'une des fondatrices du Secours populaire à Gonesse, contribuant à ancrer dans la ville une solidarité de proximité, tournée vers les plus fragiles. Son engagement social, discret mais constant, a laissé une empreinte durable dans le quotidien de nombreux habitants.

Gérard Grégoire, un élu et un militant au service de la ville

Aux côtés de sa compagne, Gérard Grégoire a, lui aussi, profondément contribué à la vie locale. Longtemps conseiller municipal de l'opposition, il a été 2^e adjoint au maire de 1995 à 2001, chargé de l'urbanisme, des transports et de l'environnement. Il a également présidé le groupe Communistes et apparentés au conseil municipal.

Très investi dans le tissu associatif, il a participé à la direction du club de judo et a joué un rôle majeur dans l'association de défense contre les nuisances aériennes et routières, œuvrant pour un cadre de vie plus serein pour les habitants.



Un hommage partagé en famille

Pour cette cérémonie, la famille était réunie : Valérie, la fille du couple, Jean-Christophe, leur fils, accompagnés de leurs conjoints respectifs, ainsi que leur petite fille Antonia. Ensemble, ils ont participé à la cérémonie aux côtés de Marie-Claude Beaudeau, ancienne sénatrice du Val d'Oise, des élus du Conseil municipal, des associations et de nombreux Gonessiens.

> **En donnant au parc le nom de Antoinette et Gérard Grégoire, la Ville de Gonesse souhaite mettre en lumière un couple uni par les mêmes valeurs : le service public, la solidarité, l'engagement pour la ville et ses habitants. G**



TriMobile : mobilisation et perspectives

Tout au long de l'année 2025, le TriMobile faisait escale dans les quartiers de la ville, confirmant l'engouement des Gonessiens pour cette opération innovante dédiée au tri et à la réduction des déchets.

Une collecte record en 2025

Sur toutes les éditions de 2025, les opérations de Trimobile ont permis de récolter **16 350 tonnes**, une récolte qui témoigne de la mobilisation citoyenne autour de cette initiative.

Des actions de sensibilisation appréciées

Au-delà de la collecte, le TriMobile est aussi un moment d'échange et de sensibilisation. Le service Santé a pu informer les habitants sur l'impact du jet de mégots dans l'espace public, tout en menant une action de prévention autour de l'arrêt du tabac. Une démarche saluée par les participants.

> La prochaine date du TriMobile est le 31 janvier 2026 au Centre Leclerc. **G**

27 distributeurs de sacs à déjections canines

Face à la nécessité de proposer aux propriétaires de chiens des équipements adaptés pour maintenir la propreté des espaces publics, la ville compte désormais 27 distributeurs de sacs.

Un geste simple pour un cadre de vie agréable

Ramasser les déjections canines n'est pas seulement une question de civisme, c'est une obligation légale qui prévoit jusqu'à 450 € d'amende en cas de non-respect. Pour accompagner chacun dans ce geste citoyen, la ville met à disposition des sacs hygiéniques faciles d'usage, permettant de maintenir trottoirs, voies publiques, squares et jardins propres.

Dans le cadre de son engagement pour un cadre de vie plus agréable, la ville s'inscrit également dans l'opération « Quartiers propres ». Ces temps forts de nettoyage citoyen mobilisent habitants, associations et services municipaux autour d'un objectif commun : préserver la propreté de l'espace public. Les prochaines éditions des Quartiers propres auront lieu en mars.



> Ces équipements ont été pensés pour réduire le gaspillage. Les sacs sont distribués un par un, permettant aux collectivités de constater jusqu'à 60 % d'économie sur la consommation de sacs. **G**



Aide à l'acquisition d'un système d'alarme anti-intrusion

Depuis 2019, une aide à l'acquisition d'un système d'alarme anti-intrusion est proposée à certains propriétaires et locataires pour lutter contre les cambriolages.

Une aide municipale pour installer une alarme

La municipalité finance une aide à l'acquisition d'un système d'alarme anti-intrusion. Cette aide est réservée aux propriétaires ou locataires de maisons individuelles. Le logement en question doit être occupé au titre de résidence principale. Les bénéficiaires peuvent choisir le matériel selon leurs besoins mais devront respecter les normes françaises (NF) ou européennes (EN). Cette aide à l'acquisition – et non au fonctionnement de l'alarme – peut s'élever à 50% du coût du dispositif et est plafonnée à 400 euros.

Le formulaire de demande est à retirer à l'accueil de la police municipale – 1 avenue Pierre Salvi – mais peut également être téléchargé sur le site de la ville ou via le QR code ci-dessous, à la rubrique « sécurité » et renvoyé ensuite à :

Police municipale
1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse

Le formulaire doit être accompagné du devis de l'alarme et d'un justificatif de domicile (copie de la taxe foncière ou extrait de l'acte notarié).



En résumé

- Propriétaires ou locataires de maisons individuelles principales
 - Libre choix de l'alarme
 - Aide jusqu'à 50% dans la limite de 400€
 - Formulaire + devis + justificatif de domicile
- L'acceptation du dossier se fait sur remise d'un devis et l'aide est versée en une seule fois par mandat administratif et sur présentation d'une facture acquittée.

L'aide en chiffres depuis 2020

72 foyers bénéficiaires

23 587,76 €

d'aide versée par la ville aux bénéficiaires

> **Le dispositif d'aide rencontre un succès certain et tout un chacun est encouragé à le solliciter. ➤**



Le nouveau bureau du Conseil Local de la Vie Associative

Le CLVA — Conseil Local de la Vie Associative — est une instance élue tous les trois ans lors des Assises de la Vie Associative. Son rôle est de représenter les associations de la commune, d'être un lien entre la municipalité et le tissu associatif local, et de participer à l'élaboration, à l'animation et au soutien de projets associatifs.

A Gonesse, ces instances incarnent l'engagement citoyen et le dynamisme associatif : elles contribuent à la cohésion sociale, au lien entre habitants et à la diversité des activités (culture, sport, solidarité, vie sociale, etc.).

Les nouveaux membres du CLVA (mandat actuel)



- **Président :**
Richard WIESEN
- **Vice-président :**
Marc GEOFFROY
et Catherine
KHAMPHOU
- **Membres :**
Jean-Jacques NYOBE,
Jean-Pierre
HENNEBELLE
et Cassandra
HISARLIYAN.

Ces membres ont été élus lors des dernières Assises de la Vie Associative, pour un mandat de trois ans.

Missions & Rôles du CLVA

Le CLVA / CRVA a pour missions principales :

- Servir de relais entre les associations et la municipalité.
- Contribuer à l'organisation et à la coordination de projets et d'événements multi-associatifs (manifestations, actions inter-associatives, etc.).
- Étudier et attribuer les subventions (notamment via le Fonds de Participation des Habitants) pour soutenir les activités des associations ou collectifs d'habitants.
- Faciliter la mise en relation, le soutien administratif et logistique, l'accompagnement des associations.

En somme, le CLVA encourage la vie associative, accompagne les projets et aide à la structuration, au financement ou à l'organisation des activités associatives locales.

> Si vous êtes une association ou souhaitez créer un projet associatif, vous pouvez également contacter le service "vie associative" de la Ville pour information et accompagnement : vieassociative@mairie-gonesse.fr.

Pour contacter le CLVA, adressez un mail à
clvpresidentegonesse@mairie-gonesse.fr



Concours « Balcons et jardins fleuris 2026 » : ouverture des inscriptions

Chaque année, le concours « Balcons et jardins fleuris » récompense les extérieurs les plus foisonnantes de la commune. Les Gonessiens à la main verte qui souhaitent y participer peuvent d'ores et déjà s'y inscrire en retournant le coupon disponible en bas de page à partir du 1^{er} janvier et avant le 15 avril 2026. Vous pouvez aussi vous inscrire par appel téléphonique au secrétariat de l'espace public (01 34 45 19 56 / 01 34 45 11 44).

> **Les visites des balcons et jardins inscrits seront réalisées entre le 1^{er} juin et le 31 août 2026.** G

À boire et à manger dans le centre ancien de Gonesse



Juste avant la première guerre mondiale, la commune de Gonesse se limitait essentiellement au centre-ville actuel appelé aussi centre ancien. Les habitants trouvaient donc tous le nécessaire pour boire et manger, En sus des boulangeries et boucheries, nous allons nous attarder sur quelques commerces : la vacherie modèle, 18 rue de l'hôtel Dieu était spécialisé dans le lait chaud et les œufs frais... de quoi faire de bons desserts. Elle se situait au 18 rue de l'hôtel Dieu (aujourd'hui Hôtel Dieu - Pierre de Theilley)

L'épicerie Tivoli 9 rue de l'hôtel de ville (Général Leclerc) vendait de nombreux produits de bouche et particulièrement de la Bénédicte.

René Botrot au 54 rue de Paris lui fabriquait la Moutarde de Gonesse, une spécialité oubliée aujourd'hui mais ayant reçu des prix.

Auguste Richebois au 6 rue de l'hôtel Dieu cultivait et vendait des légumes en gros mais en proposait aussi aux Gonessiens lors du marché ; à ceux-ci on peut ajouter le cresson produit aux Cressonnières.

De quoi satisfaire les appétits et les gourmandises...



état civil

NAISSANCES

30 oct. : Pierre, Petros, Élisée KARACAN
31 oct. : Aline AYAZ
3 nov. : Yeshann, Christy MUTOMBO
KABASELE MAKIE

5 nov. : Sira DIABIRA

12 nov. : Amany, Fatima ANWAR
13 nov. : Léa AÏDLI
14 nov. : Uriel, Philippe, Gbenato DUQUENOY
15 nov. : Izza-Nour BAHAWAL

MARIAGES

8 nov. : ALEXANDRE Steven
et DOUMBOUYA Aïcha, Anne



Concours « Jardins et balcons fleuris 2026 »

Retrouvez le nouveau formulaire du concours et inscrivez vous en ligne sur le site de la Ville --> rubrique "cadre de vie/espaces verts"



Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : / / / /

BULLETIN
D'INSCRIPTION

Catégorie : Jardin fleuri visible de la rue *

Balcon visible de la rue **

* Pour la catégorie « Jardin », merci de préciser impérativement le type de végétaux en fleurs.

** merci de préciser impérativement l'étage et situer précisément la localisation de votre balcon.

Période d'inscription : avant le 15 AVRIL 2026 - Réponse à adresser uniquement par courrier à :
Mairie de Gonesse - Direction de l'Aménagement Urbain - 66 rue de Paris - 95503 Gonesse



2025 - 2026

SORTIR À GONESSE

ATELIERS SPECTACLES
SORTIES SPORT CINÉMA

PRIX LECTURE



SAMEDI
10 JAN.

MÉDIATHÈQUE
DE COULANGES
10H30

Prix des lecteurs : premier roman

4^{EME} ÉDITION - 1^{ER} COMITÉ

TARIFS : Gratuit / PUBLIC ADULTE

Après le polar, la science-fiction et la BD, les médiathèques proposent une nouvelle fois à leurs lecteurs d'élire leur roman favori ! Pour cette quatrième édition, la sélection ira explorer l'horizon des premiers romans, de ceux qui, pour des coups d'essais, furent des coups de maître. 6 titres seront ainsi soumis à l'appréciation des membres du comité qui, en concertation durant l'année, choisiront celui qui aura su le mieux faire vibrer leur âme de lecteur.

> Réservation conseillée au 01 34 45 97 30

MUSIQUE



VENDREDI
23 JAN.

AUDITORIUM
DE COULANGES
20H

Secrets de beatmaker

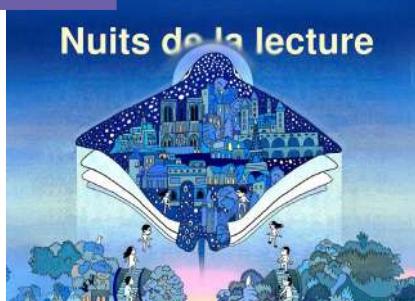
PHOTØGRAPH

DURÉE : 50 MIN. / TARIFS : Adultes : 8€ / 5€ / 3€ / À PARTIR DE 5 ANS

Entourés de machines électroniques en tous genres et d'un bric-à-brac sonore aussi bizarroïde qu'inattendu, les trois protagonistes du groupe Photøgraph entrouvrent la porte de leur atelier de fabrication. À travers le récit de leur complicité depuis l'enfance, ils vont tour à tour égrener les sept commandements qui les ont conduits à intégrer la grande famille des beatmakers. Oscillant entre compositions originales et reprises de grands classiques (Daft Punk, Kraftwerk...), c'est à une expérience musicale immersive, feel good, sensible et parfois drôle que le groupe Photøgraph invite petits et grands !

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

CONTE



SAMEDI
24 JAN.

MÉDIATHÈQUE
DE COULANGES
20H

NUIT DE LA LECTURE

Pleure pas bonhomme

LODOÏS DORÉ - CIE CORYPHÉE

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

DURÉE : 50 MIN. / TARIFS : Gratuit sur réservation / À PARTIR DE 7 ANS

Riche de dix ans d'expériences artistiques très variées, Lodoïs a roulé sa bosse sur les routes de France et de Navarre. Artiste engagé, les histoires qu'il raconte sont teintées de son vécu et de son engagement féministe. En somme, Lodoïs est un poète obstiné et travailleur, faisant feu de tout bois pour présenter au monde un art insouciant, exigeant et militant.

> Réservation : 01 34 45 97 30 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

>>> De nombreuses animations toute la journée !

- ▷ **10H30** Dictée Géante
- ▷ **15H** Une lecture animée par les bibliothécaires pour venir chatouiller et envoûter les oreilles attentives
- ▷ **17H** Participez à un jeu de rôle où vous serez villageois ou loups garous. Entre coups de bluff et pirouettes stratégiques, quel clan arrivera à duper l'autre ?
- ▷ **19H** Toute cette culture, ça creuse ! Un repas participatif est proposé pour échanger mais surtout reprendre des forces avant le conte familial.

MARIONNETTES



SAMEDI
31 JAN.

ÉCOLE MATERNELLE
RENÉ COTY
10H30

MUSIQUE



VENDREDI
6 FÉV.

AUDITORIUM
DE COULANGES
20H

Sous l'arbre CIE À DEMAIN MON AMOUR

DURÉE : 25 MIN. / TARIF UNIQUE : 3€ / À PARTIR DE 3 MOIS

Chacun d'un côté du même arbre, deux personnes profitent d'un doux moment dans la nature. Ne se connaissant pas, ils tournent autour de l'arbre sans se croiser, jusqu'au moment où ils finiront par se rencontrer. Dans l'arbre, vivent des animaux marionnettes qui pointent leur nez quand bon leur semble et jouent avec les deux visiteurs. L'arbre quant à lui vit sa vie d'arbre à sa mesure et à son allure, sentant ses branches danser dans le vent et se doré de lumière. La Compagnie *À demain mon amour* nous invite à la contemplation, et laisse les tout-petits expérimenter l'autonomie.

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr



Carte blanche à la Maison des Arts

TARIFS : 8€ / 5€ / 3€ / TOUT PUBLIC

HATSUKI DEGUCHI : CLARINETTE / DELPHINE MILET : VIOLONCELLE / NANA CHIKASHUA : PIANO

Ces trois artistes, d'origine géorgienne, japonaise et française, se rencontrent à la Maison des Arts de Gonesse et décident de former ce trio en vue de vous proposer un voyage à la rencontre de la musique romantique. De la fougue d'un Ludwig van Beethoven à la poésie de Johannes Brahms, vous passerez par la douceur de Clara Schumann et la magie des pièces de Max Bruch. Clara Schumann, grande amie de Johannes Brahms, est une des pianistes les plus connue de l'histoire, elle est, hélas, souvent restée dans l'ombre de son mari, Robert Schumann. Max Bruch, compositeur allemand, père d'un brillant clarinettiste, décida de consacrer l'essentiel de son temps à la composition pour cet instrument.

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

MUSIQUE



VENDREDI
13 FÉV.

AUDITORIUM
DE COULANGES
20H

Ma part d'ombre SOFIANE CHALAL



TARIFS : 8€ / 5€ / 3€ / À PARTIR DE 9 ANS

Sur scène, un corps hors norme défie les codes de la danse et les lois de la physique. Danseur et chorégraphe, Sofiane Chalal l'assume sans ambages : « On me rencontre deux fois, comme si mon corps prenait toute la place, même la mienne. » Cette dualité presque schizophrène entre sa vie sur scène et sa vie à la ville est le sujet de *Ma part d'ombre*, son premier spectacle en tant que chorégraphe et son premier solo. Presque un rite initiatique, où il est question de sujets très personnel, donc universels : le corps comme allié et ennemi, et le paradoxe, parfois stimulant, parfois douloureux, entre ce que nous percevons de nous-mêmes et ce que voient les autres.

> Réservation : 01 34 45 97 60 / reservationspectacles@mairie-gonesse.fr

FESTIVAL



DU 31 JAN.
AU 15 FÉV.

MÉDIATHÈQUE
DE COULANGES
MÉDIATHÈQUE
GEORGE SAND

Les Mycéliades FESTIVAL DE SCIENCE-FICTION

TARIFS : Gratuit / PUBLIC ADULTE

Après les voyages infinis et l'intelligence artificielle, l'objectif reste inchangé pour *les Mycéliades* : faire vivre la science-fiction un peu partout en France ! Des animations, des conférences-débats et des séances spéciales avec des débats ou du pop-corn vous seront proposées pendant cette quinzaine. Du côté du Cinéma Jacques Prévert, vous seront proposées.

> Le programme détaillé de l'événement sera disponible prochainement.

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

CINÉMA
Jacques Prévert
de Gonesse

LE PROGRAMME du 7 janvier au 3 février 2026

Films en VF sauf mention contraire

* Séance avec sous-titres à l'écran adaptée pour les spectateurs sourds ou malentendants

SEMAINE DU 7 AU 13 JANVIER		Durée	Merc. 7	Jeu. 8	Vend. 9	Sam. 10	Dim. 11	Lun. 12	Mar. 13
HEIDI ET LE LYNX DES MONTAGNES		1h19	14h30			18h	14h		
UNIVERSITÉ POUR TOUS - CONFÉRENCE GRATUITE LES FEMMES AU XIX^e SIÈCLE		1h45				14h Conférence			
UNIVERSITÉ POUR TOUS - FILM LA CONDITION		1h43			14h			18h	16h
TERESA		1h44	18h15 (VF)					14h (VF)	20h (VO)
REBUILDING (vo)		1h35	20h15		16h		18h15		14h ☕
L'ENGLOUTIE		1h37			18h	20h		16h 20h	18h
DOSSIER 137		1h55	16h		20h		16h		
SEMAINE DU 14 AU 20 JANVIER		Merc. 14	Jeu. 15	Vend. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20	
LA FABRIQUE DES MONSTRES		1h32	14h30			14h	14h		
AVATAR : DE FEU ET DE CENDRES		3h17	16h15 (VF) Ciné-Popcorn		20h (VF)	16h (VF)	18h30 (VF)	20h (VO)	
CINÉ-CLASSIQUE LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (vo)		1h37					16h Ciné-Classique		
L'AGENT SECRET (vo)		2h40	20h		14h			16h	14h ☕ 20h
L'ENGLOUTIE		1h37			18h	20h		14h	18h
SEMAINE DU 21 AU 27 JANVIER		Merc. 21	Jeu. 22	Vend. 23	Sam. 24	Dim. 25	Lun. 26	Mar. 27	
BOB L'ÉPONGE, LE FILM : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !		1h28	14h			14h			
EN ROUTE !		40 min	15h30			16h	11h Ciné-P'tits-Loups		
LA PIRE MÈRE AU MONDE		1h30			16h30	20h		14h	18h
AVANT-PREMIÈRE - FESTIVAL TÉLÉRAMA LA VIE APRÈS SIHAM (vo)		1h16				17h - AVP Ciné-Rencontre			
AVANT-PREMIÈRE - FESTIVAL TÉLÉRAMA LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT (vo)		1h42							20h - AVP Ciné-Rencontre
FESTIVAL TÉLÉRAMA VALEUR SENTIMENTALE (vo)		2h13			14h		16h		
FESTIVAL TÉLÉRAMA UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE		2h42	16h15 (VF)					20h (vo)	
FESTIVAL TÉLÉRAMA THE BRUTALIST		3h34			20h (VF)		18h30 (VO)		
FESTIVAL TÉLÉRAMA PARTIR UN JOUR		1h38						16h	14h * ☕
FESTIVAL TÉLÉRAMA PALME D'OR UN SIMPLE ACCIDENT (vo)		1h44	20h					18h	
FESTIVAL TÉLÉRAMA NINO		1h36			18h15 *				16h
SEMAINE DU 28 JANV. AU 3 FÉV.		Merc. 28	Jeu. 29	Vend. 30	Sam. 31	Dim. 1 ^{er}	Lun. 2	Mar. 3	
LE CHANT DES FORÊTS		1h40	14h30			14h	14h		14h ☕
MA FRÈRE		1h52	18h30		14h15 Ciné-Discussion	16h		14h Ciné-Débat	20h15
CINÉ-CLUB #1 & SORTIE NATIONALE BAISE-EN-VILLE		1h34			19h Ciné-Club #1				
FESTIVAL LES MYCÉLIADES CINÉ-RENCONTRE LES FILS DE L'HOMME (vo)		1h50					15h30 🍽️ 16h Ciné-Rencontre		
L'AFFAIRE BOJARSKI		2h08	16h15		16h30	20h		20h	18h
LOS TIGRES (vo)		1h49	20h30			18h		18h	16h

CINÉMA
Jacques Prévert
de Gonesse



Recommandé à partir de 3 ans



Le RDV des amis du cinéma



Instant-ciné

GONESSE
ville de cultures

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS



LUNDI 5 JANVIER

Œuf dur **BIO** et dosette de mayonnaise

Colin d'Alaska pmd sauce citron Courgettes à la provençale

Cantal aop
Saint Nectaire aop

Semoule au lait



MARDI 6 JANVIER

Chou chinois et oignons frits et vinaigrette de framboise

Parmentier de lentilles corail

Fromage blanc nature
Fromage blanc aromatisé aux fruits

Pomme **BIO** de producteur local

MERCREDI 7 JANVIER

Chou rouge frais **BIO** Icl et vinaigrette au miel

Sauté de boeuf Ir sauce façon orientale Hoki pmd sauce tomate Semoule BIO

Bûche mélangée (lait vache et chèvre)
Coulommiers

Purée de pomme fraîche **BIO** parfumée fleur d'oranger

JEUDI 8 JANVIER

Salade iceberg et croûtons et vinaigrette à l'échalote

Meunière colin pmd d'Alaska frais Pommes de terre en lamelles persillées

Yaourt **BIO** nature

Galette à la frangipane

VENDREDI 9 JANVIER

Soupe de potiron et pommes de terre

Jambon blanc de porc Ir Merlu pmd sauce échalote Chou fleur **BIO béchamel au paprika**

Fromage frais Petit Louis
Fromage fondu Vache qui rit

Clémentine **BIO**



LUNDI 12 JANVIER

Salade de betteraves rouges - Maïs vinaigrette

Macaroni **BIO sauce légumes et pois cassés**

Petit fromage frais aromatisé aux fruits
Petit fromage frais nature au lait entier

Poire **BIO** Icl

MARDI 13 JANVIER

Salade verte fraîche et croûtons et vinaigrette
Céleri rémoulade

Emincé de saumon sauce crème Bouquet de légumes **BIO**

Camembert / Fromage Carré

Beignet aux pommes dcg

MERCRIDI 14 JANVIER

Soupe de poireaux et pommes de terre **BIO**

Poulet Ir sauce chasseur Merlu pmd sauce citron Riz **BIO**

Fromage frais Cantadou ail et fines herbes
Fromage frais cantafrais

Kiwi

JEUDI 15 JANVIER

Carottes râpées **BIO** vinaigrette à la moutarde
Emincé de chou blanc **BIO** et vinaigrette moutarde

Saucisse de Strasbourg de porc Boulette de blé tomatée et ketchup Purée d'épinard **BIO et pomme de terre fraîche **BIO****

Edam / Saint Paulin

Smoothie poire, pomme, ananas

VENDREDI 16 JANVIER

Feuilleté fromage fondu

Sauté de boeuf Ir sauce échalote Colin d'Alaska pmd sauce à l'oieille Haricots verts persillés

Yaourt nature
Yaourt aromatisé

Orange

LUNDI 19 JANVIER

Salade Iceberg et mozzarella vinaigrette à l'huile d'olive colza citron

Orge perlé **BIO sauce tomate au thon pmd et lentille blonde**

Pont l'Evêque aop
Fourme d'ambert aop

Crème dessert saveur caramel
Crème dessert saveur vanille



MARDI 20 JANVIER

Soupe dubarry, chou fleur **BIO** et pommes de terre

Nuggets de blé Carottes **BIO à l'ail**

Fromage blanc aromatisé aux fruits
Fromage blanc nature

Pomme **BIO** de producteur local

MERCRIDI 21 JANVIER

Pâté de campagne *
Rillettes de thon pmd

Omelette **BIO Ratatouille **BIO** niçoise et coquillettes **BIO****

Brie / Tomme blanche

Banane **BIO**

JEUDI 22 JANVIER

Salade verte fraîche et vinaigrette aux herbes

Crozets sauce tartiflette emmental

Fromage blanc nature
Crème de marron

VENDREDI 23 JANVIER

Chou chinois et vinaigrette au miel
Céleri rémoulade

Rôti de boeuf Ir au jus Merlu pmd sauce estragon Jardinière de légumes (carotte, p.pois, h.vert, navet)

Yaourt **BIO** nature
Yaourt **BIO** brassé au citron

Cake aux poires

LUNDI 26 JANVIER

Salade de lentilles
Haricots blancs à la provençale

Sauté de boeuf **BIO sauceaux olives Hoki pmd sauce crème Haricots verts et haricots beurre panachés**

Petit fromage frais aromatisé aux fruits
Petit fromage frais nature

Mandarine

MARDI 27 JANVIER

Salade iceberg et vinaigrette à l'échalote
Pomelos dosette de sucre blanc

Nuggets de poisson pmd Fusilli **BIO**

Coulommiers /Bûche mélangée (lait vache et chèvre)

Dessert lacté saveur chocolat
Dessert lacté flan saveur vanille nappé caramel

MERCREDI 28 JANVIER

Soupe à la tomate

Emincé de dinde Ir sauce provençale Filet de colin d'Alaska pmd à l'oieille Boulgour **BIO**

Yaourt nature de Sigy Icl

Banane **BIO**



JEUDI 29 JANVIER

Salade de betteraves rouges et sauce façon Vronoff Macédoine de légumes

Dahl de lentille corail et riz **BIO**

Emmental Montaldi croûte noire

Poire **BIO** Icl

VENDREDI 30 JANVIER

Salade coleslaw **BIO**
Endives **BIO** et vinaigrette

Rôti de porc* sauce provençale Merlu pmd sauce échalote Epinards et PDT au gratin

Fromage frais Saint móret
Fromage frais Rondelé nature

Purée de pomme fraîche **BIO** parfumée à la vanille

Pour Gonesse, vivre l'avenir

En cette nouvelle année 2026, l'ensemble des élus du groupe majoritaire vous adresse à tous, agents de la Ville, Gonessiennes et Gonessiens, ses vœux les plus chaleureux. Que ces mois à venir vous apportent santé, réussite et espoir, pour vous comme pour vos proches. Chaque début d'année est un moment privilégié pour regarder notre ville avec lucidité, mais aussi avec confiance. Et si le contexte national reste marqué par de fortes tensions, les collectivités locales, elles, continuent d'agir. Elles restent ce qu'elles ont toujours été : le premier rempart, le premier recours, la première force de stabilité de notre République.

À Gonesse, nous n'avons jamais failli à ce devoir. Et le vote de notre budget municipal, en décembre dernier, en est une nouvelle preuve. Il est vrai que certains élus, dans le cadre légitime du débat démocratique, ont souhaité nous interroger sur certains choix. C'est normal, c'est sain, c'est le rôle d'une assemblée élue. D'autres, en revanche, ont tenté de voir dans ce vote un signe de précipitation, voire de désorganisation. Il n'en est rien. Alors même que le gouvernement peine à faire adopter les budgets indispensables au bon fonctionnement du pays, la Ville de Gonesse, elle, a tenu ses engagements. Elle a bâti un budget solide, cohérent, réaliste, un budget qui protège et qui prépare l'avenir. À l'heure où tant d'incertitudes pèsent sur les finances publiques, ce que nous avons fait à Gonesse, c'est exactement l'inverse de la précipitation : c'est un acte de responsabilité.

Nous avons assumé nos choix : garantir la continuité des services publics, préserver les investissements indispensables pour nos écoles, nos quartiers, nos équipements, maintenir un haut niveau de soutien aux associations, à la culture, au sport, protéger les plus fragiles, accompagner les familles, soutenir nos seniors et les personnes en situation de handicap, poursuivre nos projets structurants pour Gonesse. Face à cela, certains ont préféré se placer d'ores et déjà en situation de candidats, laissant parfois la posture prendre le pas sur l'intérêt général. C'est leur droit. Mais ce n'est pas notre choix.

Car pendant que d'autres se préparent à l'échéance électorale qui approche, la majorité municipale, elle, continue le travail. Le travail pour lequel nous avons été élus. Le travail que nous menons sans relâche depuis six ans. Le travail au service de Gonesse et des Gonessiens, sans détour, sans calcul, sans arrière-pensée.

Nous continuerons d'être une équipe soudée, mobilisée, constructive, déterminée à agir pour la stabilité, la sécurité et la qualité de vie de notre ville. C'est dans les moments difficiles que l'on mesure la valeur d'une collectivité et la force d'un engagement public. En 2026, plus que jamais, nous serons présents. Nous vous invitons à venir nombreux à la cérémonie des vœux, qui se tiendra le vendredi 12 janvier à 19h00.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Patrice Richard

Groupe communiste et républicain

UN ANNIVERSAIRE PASSÉ INAPERÇU

Il y a 120 ans, la loi du 9 décembre 1905 instituait la séparation de l'Etat et des cultes. Depuis ce jour, l'Etat ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte. C'est la loi de la laïcité. Laïcité vient du terme grec laos, terme désignant le peuple. Le principe de laïcité est donc une affirmation de l'unité et de l'égalité entre les citoyens. En 1905, dans une société industrielle et aux espaces démocratiques en développement, la loi de séparation de l'Etat et des cultes s'est imposée. L'enseignement public était déjà laïcisé depuis 1881.

Et maintenant ? Ces 120 ans de la loi du principe de laïcité ont été célébrés dans un relatif anonymat. Aucun événement marquant n'est à signaler alors que nous évoquons un principe majeur de notre République. Cela peut être dû à son acceptation assez large. Si elle laïcité est perçue comme un vecteur de paix sociale, on ne peut néanmoins négliger qu'elle est également attaquée depuis plusieurs décennies par les défenseurs de l'école privée, par les mouvements islamistes ou d'autres courants intégristes religieux.

La ligne de crête est tenue mais exigeante. La laïcité n'exclut pas, elle permet l'égalité des citoyens et la liberté de conscience, la liberté d'exercer son culte dans le respect de l'ordre public. Les régessions sociales et autoritaires qu'impose le capital contribuent à fragmenter la cohésion sociale. Nous refuserons l'instrumentalisation de la laïcité à des fins identitaires ou racistes. Pensons avec Jaurès que « démocratie et laïcité sont identiques » en ce qu'elles reconnaissent l'égalité des personnes humaines.

BUDGET 2026

Le budget présenté au conseil municipal de décembre l'est dans un contexte très particulier. En effet le budget de l'Etat n'est pas encore adopté et laisse planer de nombreuses incertitudes sur des mesures qui vont pénaliser cette année encore les collectivités. A ces incertitudes s'ajoute l'inévitable inconnue des résultats des prochaines élections municipales. C'est donc un budget prévisionnel qui sera repris une fois ces inconnues résolues. L'objectif de l'Etat est de réduire de 4,7 % sa dette en 2026, et il fait le choix d'y mettre à contribution les collectivités territoriales plutôt que les grandes entreprises du CAC 40. La ponction sur le budget des collectivités serait autour de 30 Milliards. C'est inacceptable. D'une part l'encours de leur dette ne représente que 8 % de la dette de l'état et d'autre part, cet endettement est de l'argent réinvesti au profit du service public et des habitants, et non pour la rémunération des actionnaires. Parrallèlement à la baisse de ses dotations, l'Etat ne cesse de reporter sur les communes des dépenses incompréhensibles que ce soit en matière de rémunération du personnel, ou de transfert de charges de missions de service public. C'est encore un budget au service de la finance et non de la population qui nous sera imposé.

Vos élues : Corinne QUERET- Ouiza KHALLEF

Ensemble pour Gonesse

L'année 2025 aura été, pour nos délégations, une année riche et exigeante. Une année de travail concret, menée au plus près des habitants et des réalités du terrain, avec une ambition constante : faire de Gonesse une ville dynamique, attentive à la qualité de vie de toutes et tous.

Dans le domaine du sport, nous avons poursuivi une action globale et équilibrée. Le sport à Gonesse est à la fois un outil d'éducation, de cohésion sociale, de bien-être et de dynamisme. Encourager la pratique sportive, accompagner les parcours de chacun, favoriser l'activité physique et le lien social ont guidé nos actions tout au long de l'année.

La culture urbaine a continué de s'inscrire pleinement dans l'action municipale. En lui donnant un cadre, une reconnaissance et des espaces d'expression, nous avons affirmé une politique culturelle ouverte, exigeante et respectueuse, qui valorise les talents et participe pleinement à l'identité de notre ville.

Au cœur du secteur de la Fauconnière, la Maison des habitants s'est affirmée comme un lieu central de proximité, d'écoute et d'accompagnement. Un espace vivant, accessible à tous, où les habitants trouvent des réponses concrètes à leurs besoins et où le lien social se construit au quotidien.

Cette dynamique est le résultat de projets clairs et de politiques publiques menées avec constance.

Elle repose sur un travail collectif associant les habitants, les associations, les agents municipaux et les élus. Ce sont ces femmes et ces hommes, engagés chaque jour, qui donnent vie aux actions menées et qui permettent aux projets de se traduire en améliorations concrètes pour le quotidien des Gonessiens.

L'action municipale se construit dans la durée, par des choix assumés, un suivi rigoureux et une attention permanente aux réalités du terrain. Elle demande de la méthode, de l'écoute et une capacité à coordonner les énergies autour de l'intérêt général.

Dans cet esprit, les politiques publiques conduites à Gonesse visent un objectif simple : améliorer le cadre de vie, renforcer le lien social, accompagner les parcours de vie et préparer l'avenir avec sérieux. Une ville se construit par la continuité, la cohérence et le dialogue.

Notre engagement reste guidé par une conviction forte : agir pour l'ensemble des Gonessiens, sans distinction, avec la même exigence et le même respect. Gonesse est une ville diverse et unie, qui avance lorsqu'elle rassemble et lorsqu'elle se projette collectivement.

À l'heure du bilan de cette année 2025, une chose est certaine : c'est par le travail, l'engagement collectif et l'attention portée à chacun que Gonesse continue d'avancer et de se construire.

Florent Roucan

Gonesse en action

GONESSE EN ACTION :

UN NOUVEAU GROUPE AU SEIN DE LA MAJORITE

Le Groupe « Gonesse en Action » qui s'est créé récemment, en l'absence de perspectives sur le futur, a pour objectif de défendre les valeurs et orientations définies dans le programme de la majorité municipale, de contribuer aux décisions du Conseil municipal dans un esprit de véritable collaboration et de transparence tout en préparant l'avenir de la commune.

LE BUDGET 2026

La majorité du Conseil municipal, dont notre Groupe a voté le 15 décembre, le budget pour 2026. Ce budget maintient les taux d'imposition sans augmentation, pour la dixième année consécutive. Malgré les baisses de financement de l'Etat, ce budget se veut volontariste en termes d'investissements : rénovation et extension de l'école CAMUS à la Fauconnière, extension de l'école Maurice Genevoix en centre-ville, aménagement du Tiers- Lieu culturel rue de Paris, réhabilitation de la salle Jacques Brel, jardins familiaux à la Fauconnière, programme d'aires de jeux dans la Ville, poursuite de la modernisation de l'éclairage public...

L'opposition, notamment ceux qui étaient hier dans la majorité, fait mine de s'alarmer de ce budget et joue en cette période électorale au catastrophisme ; elle voudrait l'immobilisme, pour ensuite nous le reprocher. Mais la situation financière de la Ville reste saine bien qu'en 6 ans les dotations de l'Etat ont augmenté de moins de 3% quand l'inflation sur la période a été de 24%. En euros constants les dotations ont donc baissé ce qui naturellement entraîne une baisse de l'épargne brute de la commune. Celle-ci doit donc emprunter pour les investissements, et les investissements permettent de préparer l'avenir. Enfin en cette fin de mandat le niveau d'endettement de la commune revient au niveau qu'il était en début de mandat. Le ratio de désendettement de la Ville qui est de 9.8 ans reste largement inférieur au seuil d'alerte fixé à 12 ans. Ainsi la Ville conserve aujourd'hui une capacité d'action largement supérieure à beaucoup de communes.

BONNE ANNEE 2026

En décembre le village de Noël autour de la Mairie a été une réussite et les illuminations ont été nombreuses comme l'année dernière, cependant nous regrettons que le quartier de la Fauconnière n'ait pas bénéficié de plus d'illuminations pour lui donner le même air de fête.

Les membres du Groupe Gonesse en Action vous souhaitent une très bonne année 2026. Qu'à titre personnel cette nouvelle année vous permette de réussir vos projets et vous apporte santé et bonheur. Qu'au niveau de la Ville cette nouvelle année permette d'avancer plus vite dans la réalisation des projets et nous permette de nous réunir ensemble autour d'une ambition collective pour Gonesse.

Malika CAUMONT, Bobby IDE, Christian CAURO,
Nadiège VALOISE, maires-adjoints
Martine OSSULY, conseillère municipale

Groupe d'Opposition Municipale Un nouveau souffle pour Gonesse

CLAP DE FIN DANS LA CONFUSION

À l'approche de la fin de l'actuel mandat 2020-2026, la majorité municipale, qui l'avait emporté de très peu face à notre équipe lors des élections de 2020 (obtenant 50,3 % contre 49,7 % pour nous : seulement 42 voix de différence), n'en finit pas de se diviser. Nous assistons depuis plusieurs mois à une guerre de succession au sein de la mairie, la bataille des adjoints, qui pénalise le bon fonctionnement municipal. De notre côté, nous jouons notre rôle d'opposition depuis 2020 avec sérieux, détermination et sans chercher le buzz permanent. Nous préparons les Conseils municipaux, posons des questions, proposons des solutions (comme l'ouverture aux piétons d'un cheminement entre le secteur des écoles du centre-ville et le parking de Coulanges, qui avait été totalement fermé pour des travaux). Bref, ce n'est certes pas facile d'être dans l'opposition mais nous avons été présents, attentifs, nous connaissons bien les dossiers et pouvons être fiers du travail accompli.

UN BUDGET 2026 TROP RISQUÉ

Pour la première fois, la ville de Gonesse vote son budget 2026 avant la fin de l'année (pour mémoire, nous avions voté le budget 2025 le 31 mars 2025). Les nouvelles ne sont pas bonnes. Depuis 2020, les recettes réelles de fonctionnement sont passées de 53 à 55 millions d'euros (+ 3 millions), tandis que les dépenses réelles de fonctionnement sont elles passées de 44 à 51 millions d'euros (+ 7 millions). Or, notre capacité à financer notre budget d'investissement dépend des marges dégagées sur le budget de fonctionnement. Cette marge est passée de 8 à 4 millions d'euros en quelques années et va encore se réduire en 2026 (chiffres DOB2026). Seule solution trouvée par la municipalité : augmenter fortement l'endettement et compter sur des ventes de terrains municipaux à des promoteurs immobiliers. Mais ces deux solutions sont dangereuses. Nous ne souhaitons pas d'augmentation des impôts fonciers qui sont déjà trop élevés. La seule solution serait de retarder voire annuler des investissements non indispensables et non financiables. 10 millions d'euros pour la salle Jacques Brel, nous le répétons, c'est déraisonnable. Nous n'avons pas non plus 4 millions d'euros pour la maison des cultures urbaines ou 5 millions d'euros pour un nouveau centre technique municipal. Il faut choisir nos priorités : les écoles, les routes, l'éclairage public, les aires de jeux. Le reste attendra.

DES EFFORTS QU'IL FAUT SALUER

Terminons sur une note positive. Alors que les précédentes années, Gonesse en faisait peu pour les festivités de Noël (ce que nous avons déploré dans notre tribune de novembre), nous avons eu droit cette année à plus d'illuminations et d'animations. Preuve que nous avons eu raison de râler. Mais attention à ne pas oublier certains quartiers (Fauconnière, Marronniers, Saint-Blin ...).

Le groupe « Un nouveau souffle pour Gonesse » vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !

Contact : pourgonesse@gmail.com - 06.80.71.81.05
FB : #pourgonesse

Cedric Sabouret

Groupe d'Opposition Municipale Agir pour Gonesse

SOLIDARITÉ ET CADRE DE VIE :

DES PRIORITÉS DU QUOTIDIEN

La distribution de colis de fin d'année à laquelle nous étions présents sur le terrain a été accueillie avec beaucoup de joie et de reconnaissance par les personnes concernées, dans un moment chaleureux et important en cette période de fêtes. Un GRAND MERCI au personnel du CCAS ainsi qu'aux bénévoles pour leur dévouement et leur gentillesse. À Gonesse, solidarité et cadre de vie sont indissociables. Du centre-ville aux quartiers, de nombreux habitants font face à des difficultés sociales qui pesent directement sur leur quotidien. Dans ce contexte, le rôle du Centre communal d'action sociale (CCAS) est essentiel.

Mais la solidarité ne se limite pas à l'aide sociale : Propreté, tranquillité publique, sécurité, entretien des espaces et qualité des services municipaux influencent directement le bien-être des habitants, en particulier des plus fragiles. Améliorer le cadre de vie, c'est aussi renforcer la solidarité au quotidien. Ces enjeux appellent des réponses visibles, régulières et fondées sur la prévention, la présence sur le terrain et le sens des responsabilités.

SANTÉ ET FINANCES LOCALES : DES CHOIX RESPONSABLES

La santé et la bonne gestion des finances locales sont étroitement liées. Les seniors occupent une place essentielle dans notre commune. Prévenir l'isolement, faciliter la mobilité et garantir l'accès aux soins de proximité sont des préoccupations partagées par de nombreux habitants. À Gonesse, comme ailleurs, chaque euro public doit être employé avec transparence et efficacité, afin de garantir des services utiles au plus grand nombre, sans fragiliser l'équilibre financier de la commune. Ces enjeux appellent des choix responsables, expliqués aux habitants, pour concilier qualité des services, solidarité et bonne gestion des finances publiques.

COMMERCES DE PROXIMITÉ : UN LIEN SOCIAL À PRÉSERVER

À Gonesse, les commerces de proximité participent à l'animation des quartiers et au lien social. Leur maintien et leur développement sont essentiels pour préserver la vitalité locale et la qualité de vie.

LA JEUNESSE, UN ENJEU CENTRAL POUR GONESSE

La jeunesse gonesse mérite des réponses concrètes. Écoles, activités périscolaires, accès au sport et à la culture, accompagnement éducatif et soutien aux familles doivent être pensés comme de véritables priorités. Donner des perspectives aux jeunes, c'est investir dans l'avenir de Gonesse.

POUR L'ANNÉE QUI COMMENCE

En ce début d'année, nous adressons nos vœux les plus sincères aux Gonessiennes et aux Gonessiens, ainsi qu'aux agents municipaux, associations et bénévoles engagés au service de l'intérêt général. Nous continuerons à agir avec sérieux et sens des responsabilités.

Claude Tibi

Jean-Pierre BLAZY

MAIRE DE GONESSE

Ancien député

Vice-président de l'Agglomération
Roissy Pays de France

et le Conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à la



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Lundi 12 janvier 2026

à partir de 19h00

COMPLEXE SPORTIF JESSE OWENS

2 rue Nelson Mandela
95500 Gonesse

